



COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 11 JUILLET 1990

Présents :

Personnalité extérieure :

M. DELBECQ

Collège A :

MM. BRICOUT, BRUNEEL, GAUDIER, LE RAY, MILLOT, RAVALARD

Collège C :

MM. LEFEBVRE J-E, OURIACHI, ROGER

Collège D :

Mme PIRON

Collège E :

M. DANJOU

Collège F :

M. BURY

Collège usagers :

M. DEFAUX

Invités :

MM. le Secrétaire Général, l'Agent Comptable, ANGUE, LUC, DOROBISZ, THIERRY

Ont donné pouvoir :

M. CASTELAIN à M. BRUNEEL

M. FLORENT à M. GAUDIER

M. OUDIN à M. RAVALARD

M. BRASSART à Mme PIRON

Excusés :

MM. BATAILLE, KRAUSS, PASQUALINI

M. ANGUE donne quelques informations générales :

- le contrat de plan est signé : les projets LAM, IEMN et la restructuration de la recherche à l'université sont retenus.

. Projet de construction : 65 MF dont 55 MF en bâtiments, 10 MF en équipements (17 MF en 1990 pour commencement des travaux : Région + FIBM + FEDER).

- les contrats d'objectifs de la Région, relatifs à des projets identifiés peuvent donner lieu à création d'emplois et/ou crédits d'investissement.

- construction bâtiment transfert : un courrier d'étude sur les locaux expérimentaux, salles communes et bureaux pouvant composer ce bâtiment sera lancé dès septembre auprès des directeurs de laboratoires.

Examen des projets de contrats d'objectifs régionaux 1989-1993

Les différents projets font l'objet d'un exposé par leurs rapporteurs respectifs.

Courbes et surfaces, conception et réalisation assistées par ordinateur (M. FIOROT)

Ce projet scientifique a été jugé intéressant et incontestable sur le plan scientifique mais la contribution de l'Université de Valenciennes n'y figure pas. Ce projet ne peut donc être étudié en tant que tel.

Le souhait de M. FIOROT d'aller vite, le manque de moyens sur Valenciennes et sa crainte de ne pas voir naître un 3ème cycle (DEA maths) ont motivé son engagement en recherche sur Lille.

Il est fait remarquer que, même dans la perspective pessimiste d'une inexistence du DEA mathématiques sur Valenciennes, une convention de délivrance du diplôme avec Lille est envisageable et permettrait de développer le pôle de recherche mathématiques de Valenciennes.

Centre d'études et de recherches en sciences des arts et de la communication (M. MARTINACHE)

Ce projet qui vise à assurer une meilleure diffusion de la connaissance de l'art dans notre région et qui se situe à la charnière des sciences audiovisuelles lourdes et des sciences humaines est apprécié sous réserve des critiques suivantes :

- planification, matériels nécessaires, montage financier, programmation des noms de projets ... manquent. Le dossier est donc à compléter.

La subvention régionale sollicitée serait de l'ordre de 300KF sur trois ans.

Pollution des moteurs thermiques (M. THOMAS)

Ce thème de recherche est important pour notre pays et semble peu ou pas traité à ce jour. De nombreux pays européens et étrangers ont déjà pris une avance sur ce thème, avance qu'il faut combler et dépasser.

Un seul équipement est demandé pour 500 KF, sa programmation dans le temps est donc impossible et devrait faire l'objet d'une affectation bloquée.

Politique de développement du transfert de technologies de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (M. RAVALARD)

Le transfert de technologies peut avoir des implications locales, régionales et nationales ; l'objectif est d'améliorer les résultats économiques de notre région.

A la question "qui présente le dossier : l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis ou Valuval, association de 1901 ?", il est bien rappelé que Valuval est considéré par la Région comme faisant partie, à part entière, de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

La subvention sollicitée est de 750 KF sur 3 ans.

Il est rappelé que le transfert proposé par Valuval n'est pas réservé à la "Mécanique" mais est ouvert à tous les laboratoires qui ont des besoins d'implantation industrielle.

**Centre régional d'innovation et de transfert technologique
céramiques fines techniques
Proposition de contrat d'objectif (M. THIERRY)**

Le rapporteur affirme le souhait du CRITT d'être partenaire privilégié de l'université et se réaffirme au service de la collectivité des autres laboratoires de l'université.

Après exposé du rapporteur, quelques remarques d'ordre stratégique sont présentées notamment :

. Pourquoi y a-t-il eu demande directe auprès de la Région et sans avis du conseil scientifique de l'université ?

M. ANGUE rappelle que le conseil scientifique est une instance officielle de l'université et que l'avis de ce conseil sur un projet de recherche doit être demandé avant et non après son émission vers l'extérieur.

Le Conseil approuve le contenu scientifique du projet mais n'a pas à le classer puisqu'il n'est pas présenté par l'Université.

Un classement des projets de l'Université doit être effectué avant proposition à la région.

Résultat des votes du conseil :

(1) Dossier présenté par M. FIOROT

- le conseil scientifique souhaite-t-il procéder au classement du dossier dans la forme présentée par M. FIOROT ?

votants : 18, oui : 3, non : 14, blanc : 1

- le conseil scientifique approuve-t-il le contenu scientifique du projet tel qu'il est présenté par M. FIOROT ?

votants : 18, oui : 10, non : 2, blancs : 6

(2) Dossier présenté par M. THIERRY

- le conseil scientifique approuve-t-il le contenu scientifique du projet tel qu'il est présenté par M. THIERRY ?

votants : 18, oui : 16, non : 1, blanc : 1

**(3) Classement des dossiers présentés par
MM. MARTINACHE, THOMAS, RAVALARD**

- N°1 : dossier politique de développement du transfert de technologies de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

- N° 2 : dossier pollution des moteurs thermiques

- N° 3 : dossier centre d'études et de recherche en sciences des arts et de la communication

Diplôme Universitaire de Technologie Educative (DUTE)

Ce projet destiné à un niveau bac + 4 est critiqué sur : le contenu, la méthode de consultation interne, l'encadrement enseignant, les pré-requis étudiants ...

M. LE RAY critique en outre vivement les "privilèges" dont peuvent jouir certains, tant en matériels qu'en crédits.

Le dossier n'étant pas jugé suffisamment "mûr" pour être présenté, il est proposé de faire une nouvelle étude, une réunion de l'équipe pédagogique de Valenciennes, et de recueillir l'avis des directeurs d'instituts concernés par les formations, avant présentation au prochain conseil scientifique.